SMO
Seine et Yvelines Voirie

Vos représentants Convergence Syndicale vous informent

Communiqué de mars 2026

convergence syndicale
SNT
Ensemble et pour tous :
catégories A, B et C
titulaires et contractuels

• 1ère réunion de la F3SCT du SMO Seine et Yvelines Voirie

Lors de cette première réunion de la F3SCT, le 18 février 2026, **différents documents ont été présentés** :

- La démarche Santé et Sécurité au travail en cours au sein du SMO ;
- Le réseau des assistants de prévention et la lettre de cadrage de leur mission ;
- Le Document Unique d'Évaluation des Risques professionnels (DUERP) ;
- Le programme annuel de prévention des risques professionnels.

Si nous avons salué la volonté de mettre la démarche Santé et Sécurité au premier plan des priorités du SMO, **vos représantants Convergence Syndicale** ont **exprimé différentes attentes que vous nous avez fait remonter**, notamment :

- Une **meilleure prise en compte des risques psycho-sociaux, notamment l'épuisement professionnel**, dans le DUERP et le programme de prévention ;
- Une **meilleure information des agents sur le dispositif de signalement**, pour les actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes ;



- La clarification du quota de temps dont peuvent disposer les assistants de prévention pour exercer leur mission ;
- Nous avons également rappelé les points évoqués à la dernière F3SCT de l'EPI, à savoir notamment un retour sur les mesures de qualité de l'eau à Frachon, ainsi qu'une évaluation de la qualité de l'air dans les locaux en raison de la proximité avec l'A86.



La F3SCT qu'est ce que c'est ?

Pour faire très simple, **la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et des Conditions de Travail** est une instance spécialisée, dérivée du Comité Social Territorial, qui a plus particulièrement en charge de **traiter, avec les représentants du personnel, les aspects liés à la santé et à la sécurité au travail**. Elle était appelée autrefois CHSCT.

• Retour sur le 2e CST du SMO Seine et Yvelines Voirie

Un seul point était à l'ordre du jour de ce Comité Social Territorial, à savoir **l'évolution de la sous-direction « Programmation et Achats ».**

Sur ce point **nous avons voté l'abstention**, car nous souhaitons avoir une vision globale des mesures envisagées pour **résoudre les problèmes de fonctionnement du SMO SYV, notamment en matière de complexité et/ou d'inadaptation et/ou d'absence de procédures des services support** (commande, comptabilité, RH, moyens généraux …).



Par ailleurs, vos représantants Convergence Syndicale ont une nouvelle fois alerté sur la persistance des difficultés informatiques qui détériorent fortement les conditions de travail (logiciels ne fonctionnement pas, procédures plus complexes, pas d'accès aux documents partagées sur serveur ; problèmes d'impression …). **-> Faisant suite à notre alerte il a été convenu qu'un inventaire individuel de ces problèmes et un suivi de leur résolution allaient être faits.**



L'équipe Convergence Syndicale vos représentants à votre service

07 63 59 67 13 ou convergence-syndicale@sy-voirie.fr

Espace d'information EPI/SMO : https://snt-cd78.org/epi-78-92/

